

canaux de revendications institutionnalisés, dans un système carcéral infantilisant et déshumanisant, les modes d'expression extrêmes se développent : accès de violence contre autrui, auto-mutilations, suicides ou tentatives, ainsi que différentes formes de radicalisation. La première des réponses à apporter : plus de liberté d'expression, de participation des détenus aux décisions qui les concernent, d'espaces de négociation avec la direction, de médiation relationnelle avec les

surveillants. Permettre un apprentissage de la citoyenneté, favoriser la parole plutôt que la force... Ce serait une avancée majeure et un message digne d'une démocratie adressé à ceux qui veulent l'affaiblir.

Les détenus ont aussi besoin de pouvoir se tourner vers des référents en matière de religion. Or, il n'y a que 182 aumôniers de prison musulmans, près de quatre fois moins que les catholiques. Pour recruter, le Conseil français du culte musulman devrait former et motiver davantage d'imams à intervenir en prison, faute de quoi, il laisse la place aux prédicateurs autoproclamés. Les pouvoirs publics doivent rémunérer correctement ces interventions, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. L'État est garant de l'exercice du droit de culte dans des lieux fermés, il est de sa responsabilité d'assurer que les détenus puissent pratiquer leur religion, soit, pour les musulmans, des salles de prière collective, des repas halal, l'accès à un aumônier...

Plutôt que de rassembler et d'isoler les détenus concernés, il paraît plus important, en prison comme à l'extérieur, de donner des perspectives à des jeunes qui n'en ont pas et deviennent dès lors des proies faciles. Cela veut dire, en détention, d'assurer de vrais programmes d'activités huit heures par jour (contre une heure et demie en moyenne aujourd'hui), avec de la formation qualifiante, des « écoles de la seconde chance » pour les jeunes déscolarisés, des

UN RAPPORT ALARMISTE

En octobre 2014, le député UMP Guillaume Larrivé, dans un rapport sur les prisons remis à l'Assemblée nationale, s'alarme : « Alors qu'environ 60 % de la population carcérale en France, c'est-à-dire 40 000 détenus, peuvent être considérés comme de culture ou de religion musulmane, la radicalisation islamiste est aujourd'hui susceptible de concerner plusieurs centaines de détenus. »

Pour une démocratie, c'est le moment de tenir bon, de ne pas répondre à la terreur par des violences institutionnelles ou un excès de répression. Il y a eu plus de condamnations pour apologie du terrorisme en trois jours, la semaine qui a suivi les attentats à Paris, qu'il n'y en avait eu en vingt ans. Le risque est grand d'une chasse à ceux qui ne parleraient pas assez républicain. Même s'ils peuvent être insupportables, il ne s'agit que de mots. Or, des peines d'emprisonnement ferme avec mandat de dépôt ont été prononcées, avec le risque d'aggraver par un passage en prison les problèmes de santé mentale, d'exclusion et de violence des condamnés.

Si certains de ces faits sont poursuivis au pénal, des alternatives à l'emprisonnement devraient à tout le moins être privilégiées : stages de citoyenneté, peines de travail d'intérêt général ou de probation... Un État de droit montre toute sa faiblesse quand il répond par la démesure, dans le même registre que ceux qui veulent imposer leurs croyances par la force. ●

POUR SUIVRE LE DÉBAT SUR
L'HUMANITÉ.FR

Après les dernières annonces gouvernementales

Intermittents: des droits pour tous!

Le 7 janvier, juste avant les attentats monstrueux, Manuel Valls annonçait des mesures suite à la remise du rapport sur l'intermittence. Depuis quarante ans, le patronat veut supprimer le régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (tout en baissant les droits des chômeurs et précaires) : si nos luttes l'en ont empêché, jamais nous n'avions obtenu que nos propositions soient seulement examinées.

La concertation a permis de tout aborder : politiques publiques dans la culture, problèmes d'emploi (qui ont motivé beaucoup de nos collègues à lutter), précarité et emplois permanents, protection sociale dont l'accès aux congés maternité et assurance chômage. Le premier ministre a annoncé des mesures pour l'emploi :



Denis Gravouil
Secrétaire
général de la
CGT spectacle

amélioration du budget culture, fonds pour l'emploi, meilleur accès à la protection sociale dès avril (pour tous les travailleurs précaires), inscription dans la loi du régime d'assurance chômage des intermittents ancré dans le cadre interprofessionnel, négociation obligatoire dans la profession... Et les chiffres du groupe d'experts ont montré que nos revendications sont

parfaitement accessibles. L'Unedic a dû reconnaître que 507 heures sur 12 mois est possible. Certes, il ne s'agit encore que d'annonces, et les artistes et techniciens sont au statu quo, les annonces budgétaires partielles, excluant notamment l'audiovisuel public. De plus, la catastrophique convention Unedic produit ses effets depuis le 1^{er} octobre : des milliers

de chômeurs dont des intermittents sont bloqués avec des droits non épuisables et rechargeables. Suite à des « petits boulots », des jeunes, des femmes en majorité, ont des droits de quelques euros, pour des durées très longues avec refus de réexamen comme auparavant, même s'ils retravaillent mieux rémunérés. Or le premier ministre a demandé le règlement du problème, ce que la CGT exige (en négociation ou via nos organisations).

Les batailles ne sont pas terminées contre le cadre financier négocié avec Bruxelles, qui impose des économies sur le dos des chômeurs, mais la lutte a passé un cap : ce sont nos propositions, partagées largement par la profession, qui sont au centre du jeu, tandis que les droits gagnés pour les uns sont des points d'appui dans la perspective d'une réelle sécurité sociale professionnelle. Plus que jamais motivé-e-s à transformer l'essai! ●



LA CHRONIQUE
DE FRANCIS
COMBES ET PATRICIA LATOUR

Les mots d'outre-Rhin

Le français est une langue latine qui doit beaucoup aux anciens Germains. Notre langue vient en partie du bas latin, mâtiné de gaulois et parlé par les Francs. Parmi les mots franciques passés en français, beaucoup sont liés à la vie rurale, aux forêts : le hêtre, l'aulne (qui a supplanté le gaulois verno, vergne), le hallier, la bûche, le mât, la gaule...

Au fil des siècles, nous avons aussi adapté pas mal de mots de l'allemand. On pourrait citer le jardin, qui vient de Garten, les couleurs, brun, bleu, gris... Trinquer (déjà présent chez Rabelais sous la forme « trinch ») qui vient du verbe trinken. Le loustic descendant de lustig (joyeux). Ou le chenapan, de Schnapphan (maraudeur), le frichti de Frühstück (déjeuner), les nouilles de Nudeln et, ce qui fera plaisir à Tremblay comme à Ivry, le handball... Au XVII^e siècle, les mercenaires allemands et suisses enrôlés dans les armées du roi nous ont laissé des mots liés aux armes. Par exemple : reître, qui vient de Reiter, cavalier, lansquenet, hallebarde, sarau, sabre...

Cet apport militaire est récurrent, comme le montrent le putsch, le blockhaus, la schlague, voire le hussard (venu du hongrois via l'allemand). Mais il n'y a pas eu que la guerre entre Français et Allemands. D'autres apports sont

« Il n'y a pas eu que la guerre entre Français et Allemands. »

à noter, comme ceux des mots de la science, de l'industrie ou de la musique : le nickel, le cobalt, (du kobold, troll des mines), le zinc, le plasma, les quantas, la leucémie, l'accordéon, le diktat, l'ersatz, le leitmotiv, la valse, ou ce mot latin antique qui

reste toujours jeune : la libido ! Sans oublier l'apport de la philosophie, le déterminisme, la psychanalyse ou le marxisme... Parfois, c'est une phrase allemande plus ou moins mal comprise qui passe au français. Ainsi la question « Was ist das ? » qui a donné vasistas. Ou le rappel « Acht Uhr ! », pour l'heure du couvre-feu pendant la Seconde Guerre, qui aurait donné « Tu vas te faire appeler Arthur »... Et asticoter qui ne viendrait pas d'asticot, mais de la formule mal comprise « Da dich Goth » (que Dieu te...). Aujourd'hui, nous vivons dans une Europe sous hégémonie allemande (ce qui plaît visiblement à quelques-uns).

Mais l'allemand a du mal à rivaliser avec l'anglais, y compris sur son propre territoire. Il y a pourtant des tentatives pour importer les mots d'outre-Rhin. Une publicité vante, en allemand, les mérites de ses voitures et se conclut par « Volkswagen, das Auto ! » Mais l'effet n'est pas encore bien perceptible dans la langue parlée de tous les jours.

Une exception : cette expression relevée dans la bouche de Laure, le personnage de la série *Engrenages*, qui avoue : « Je suis dans le schwarz... » Noir c'est noir. ●